

Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand
Band: 36 (2009)
Heft: 142

Artikel: Dossier thématique 2009
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-245436>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

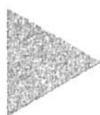
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



DOSSIER THÉMATIQUE 2009

Comité de rédaction

Après les archives sonores, le patois à l'école et le théâtre, pour la quatrième année consécutive, L'AMI DU PATOIS proposera son dossier thématique en décembre :



Un appel est lancé aux lecteurs et aux comités des Fédéra- tions de façon à contribuer à la rédaction d'un dossier le plus représentatif possible des activités passées, présentes ou futures en Suisse romande et dans les régions voisines. Voici quelques pistes pour la rédaction d'un article :

- liste des enregistrements de chants en patois
- présentation de sociétés qui chantent en patois
- présentation de compositeurs de chants en patois
- paroles et musiques de chants en patois

Le comité de rédaction étudie actuellement la possibilité de joindre un **CD-audio** à la revue de décembre. Les sociétés et les patoisants individuellement, qui comptent des chants dans leur répertoire, sont invités à annoncer à la rédaction (ou au président de leur Fédération) le(s) chant(s) qu'ils mettent à disposition de L'AMI DU PATOIS. Un chant, tiré des archives sonores, peut également être proposé.

La production d'un CD-audio nécessite le respect des droits d'auteur. Chaque société/patoisant doit communiquer :

- le titre du chant en patois et en français
- le titre original s'il s'agit d'un chant traduit/adapté (a-t-il déjà fait l'objet d'une autorisation des auteurs/compositeurs ?)
- le nom de l'auteur du texte patois, du compositeur de la musique, de l'interprète/des interprètes
- le texte du chant en patois et en français
- la durée approximative de l'interprétation
- s'il existe un enregistrement (est-il déjà diffusé sur un CD ?)

Ces informations précises doivent parvenir à la rédaction le plus rapidement possible, mais au plus tard le **vendredi 5 juin 2009**.

Les sociétés/patoisants fournissent un enregistrement de qualité. La rédaction

est à disposition pour tout complément d'information. Dans la mesure où les sociétés/patoisants ne disposent pas d'un enregistrement, la rédaction, sur demande, étudiera la possibilité d'en réaliser un.

La rédaction mettra tout en oeuvre pour limiter les frais de production.

Adresse pour l'envoi de vos documents : Anne-Gabrielle Bretz-Héritier, Route de la Chervignine 48, 1965 Savièse, tél. 027 395 19 35,
courriel bretzheritier@netplus.ch



BOURG-SAINT-MAURICE 2009

*Sur le net, wikipedia et
www.ville-bourg-saint-maurice.fr/*

La présentation suivante du lieu a été inspirée de textes trouvés sur la toile.

« Bourg-Saint-Maurice, souvent surnommée « Capitale de la Haute-Tarentaise » est mondialement connue grâce à ses quatre stations de ski : Arc 1600, Arc 1800, Arc 1950 et Arc 2000. Elle a également acquis une grande notoriété à travers sa base internationale de sports d'eaux vives où se déroulent des compétitions de très haut niveau. Bourg-Saint-Maurice, c'est aussi une petite ville de 8 000 habitants répartis sur un vaste territoire de 18 222 hectares. Pôle d'attraction de toute la haute vallée de l'Isère, elle (...) accueille, en outre, le prestigieux 7ème bataillon de chasseurs alpins composé d'environ 1000 hommes. Sa vie locale est riche de 87 associations. »

« Bourg-Saint-Maurice est situé à 54 km d'Albertville, 103 km de Chambéry et 203 km de Lyon. La ville se trouve non loin de la frontière franco-italienne du col du Petit Saint Bernard (Piccolo San Bernardo) (30km). »



« Les armes de Bourg-Saint-Maurice se blasonnent ainsi : de sable à la croix d'argent chargée d'une croix tréflée de gueules, cantonnée au premier des lettres S et M onciales d'or, au deuxième d'une étoile du même, au troisième d'une aigle aussi d'or accostée de deux clochettes aussi d'argent et soutenue d'un casque de Cœutron du même, au quatrième d'un sapin arraché d'or. »